FATHI

EURL capital variable 50.000 Euros
49 rue de Boulainvilliers
75016 Paris
Tél. : 01.43.99.53.92
Fax : 01.43.99.14.83
Port : 06.52.56.05.70
Email: expertauto@laposte.net

RAPPORT D'EXPERTISE

REF . . . . . :	. . . . .
REF . . . . . .:	. . . . .
REF EXPERT :	. . . . .

EXPERT *: FATHI JOSEPH*

MANDANT :
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
Dossier suivi par *:* . . . . . .

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de nos opérations d'expertise menées dans le cadre de la mission que vous nous avez confiée et qui concerne le véhicule, visible à :

. . . . . .
. . . . . .

. . . . . .

Nom de l'assuré : . . . . . Date de la visite : 12/10/11 et 17/11/11

OBJET DE LA MISSION :

Nous avons été mandatés par . . . . . ., afin de déterminer s'il y a présence de vices cachés suite à la vente du dit véhicule par le garage . . . . . ; en vu de procéder si nécessaire à une expertise amiable et contradictoire afin d'obtenir une annulation de la vente du dit véhicule.

CARACTERISTIQUES DU VEHICULE :

Marque : TOYOTA	Genre/Carrosserie : VP
Modèle : YARIS	Energie : ES
Type : MJT1011RM164	CV administratifs : 4
N° de série : JTDJV123X.	Kilomètres compteur : 145 267
Date de 1ère MEC : 04/10/00	Immatriculation . . . . .

HISTORIQUE DES FAITS :

En date du 04 octobre 2011, Mlle . . . . . a acquis le dit véhicule auprès du garage . . . . . selon « déclaration de cession d'un véhicule ».
En date du 22 août 2011, en voulant récupérer sa voiture pour se rendre à son domicile, cette dernière n'ayant pas démarré ; Mlle . . . . . a fait appel à un dépanneur en la société . . . . . qui a fait procéder au remorquage du dit véhicule au garage . . . . . en date du 25 août 2011.
Toutefois, le dit garage ne disposant pas du banc constructeur et les compétences nécessaires pour effectuer un diagnostique ; ce dernier a informé la propriétaire qui a fait procédé au transfert du dit véhicule au garage de la marque le plus proche soit le garage . . . .

Après démontage du moteur, le garage . . . . . a informé la propriétaire en la personne de Mlle . . . . . que le moteur présentait des dommages d'une ampleur telle que son remplacement total était nécessaire.

Face à cela, cette dernière fait appel à son assureur protection juridique auprès de la société . . . .
En cela, cette dernière nous missionne en date du 05 septembre 2011 afin d'aboutir à un arrangement amiable dans le but d'obtenir une annulation de la vente du dit véhicule.

DEMARCHES ET CONSTATATIONS :

En date du 12 octobre 2011, nous nous sommes rendu au garage . . . . . afin de procéder à une première visite de constatations.
Là, nous avons tout d'abord procédé à l'identification du dit véhicule dont le numéro de série était en conformité en rapport à celui porté sur la carte grise ; le kilométrage au compteur était de 145 267 kilomètres.

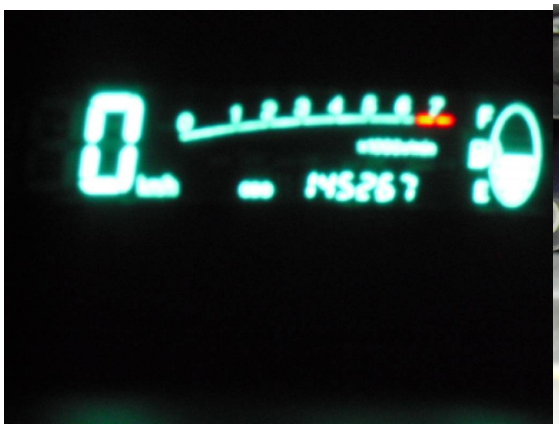

Par la suite, nous avons examiné le moteur partiellement démonté du dit véhicule, ce dernier laissait apparaître principalement plusieurs dommages aux niveaux des pistons, des soupapes, de l'ensemble distribution.

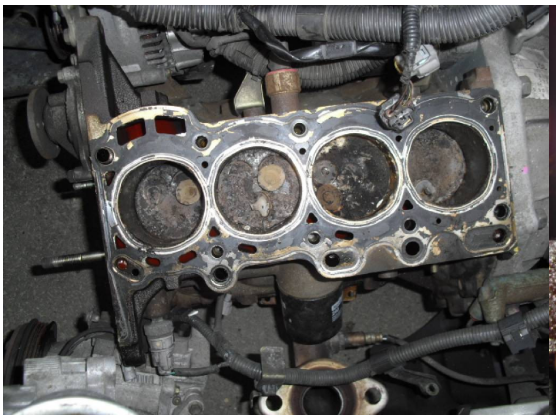

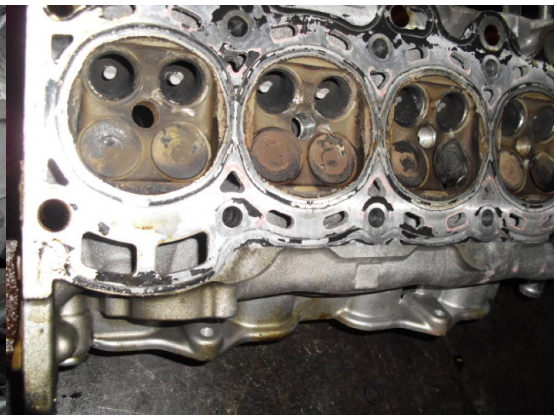

Lors de cette visite, nous avons effectivement relevé la présence de divers défauts.

En cela, nous avons procédé à la mise en place d'une expertise amiable et contradictoire prévu en date du 17 novembre 2011.

Expertise amiable et contradictoire du 17 novembre 2011 :

Personnes présentes :

- Mlle . . . . . ., en tant que propriétaire du dit véhicule,
- Mr . . . . . ., technicien, représentant . . . . . .,
- Mr . . . . . ., technicien, représentant . . . . . .,
- Mr . . . . . ., vendeur, représentant le garage . . . . . .,
- Mr . . . . . ., représentant le garage . . . . . .,
- Mr Joseph FATHI, expert en automobile, représentant Mlle . . . . . en tant que propriétaire du dit véhicule.

Constatations :

Lors de la réunion, il a été procédé à l'identification du véhicule ; le numéro de série sur le véhicule correspond bien à la carte grise et la frappe sur le moteur correspond bien aux données du véhicule ; le kilométrage relevé au compteur est de 145 267 kilomètre.

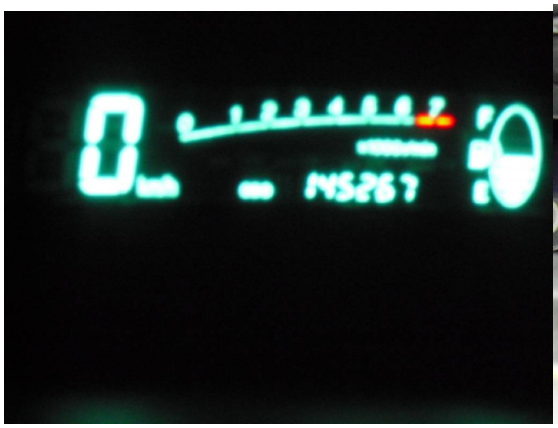

Au cours de cette expertise, l'ensemble de l'assemblée présente a pu constaté que le moteur était déjà partiellement démonté.
D'autre part, a été relevé la présence d'une étiquette de vidange portant le logo « . . . . . » et mentionnant une date du 26/11/2005 et un kilométrage de 63291 kilomètres ; ainsi que la présence d'un filtre à huile portant aussi le logo « . . . . . ».

Par la suite, a été déposé le joint de culasse qui a permis de constater la présence de trois passages de liquide de refroidissement au niveau du 1er cylindre, du 2e cylindre et du 4e cylindre.

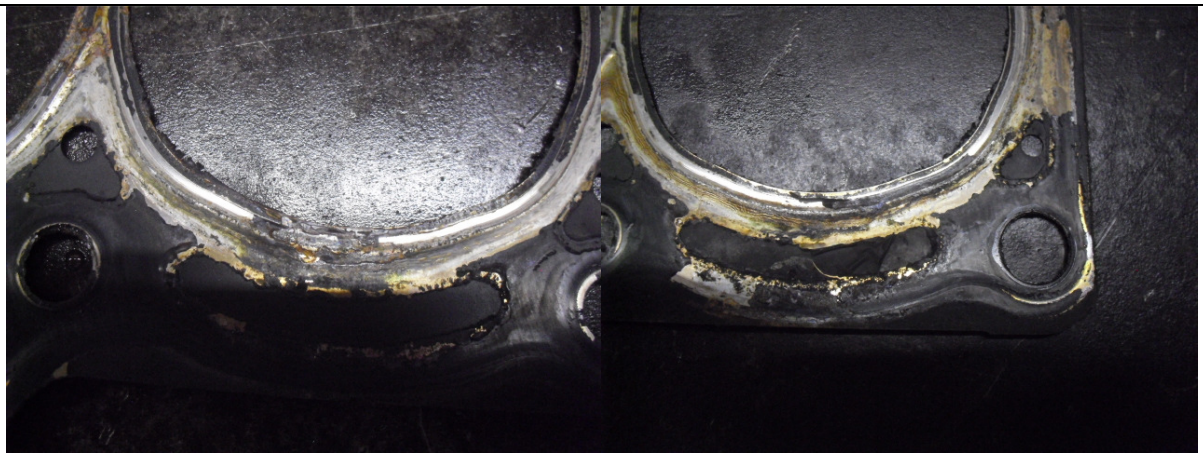

A été déposé la pompe a huile de graissage moteur dont le rotor et le stator laissent apparaître des traces de rayures indiquant une rotation avec absence de lubrification ; d'autre part, l'alésage au niveau du bloc moteur présente aussi des traces de rayures identiques.

A aussi été procédé au démontage du piston du 4e cylindre qui a permis de constater une usure prononcée au niveau de la tête ainsi que du cylindre respectif.

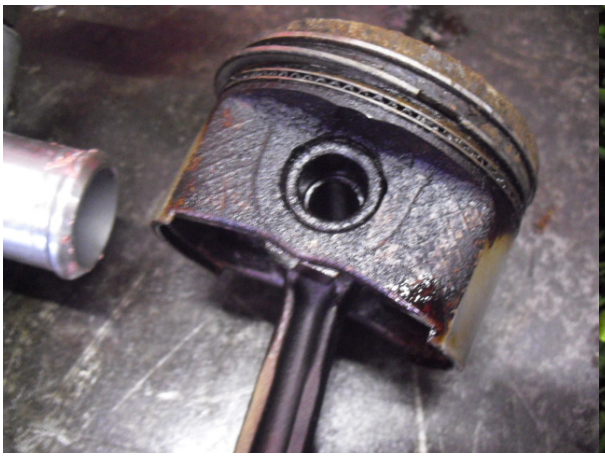

D'autre part, a été constaté la présence de rayures anormales aux niveaux des coussinets de la bielle respective du vilebrequin.

Au niveau de la culasse, a été constaté de façon générale la présence d'un manque de lubrification sur les paliers d'arbres à cames aussi bien côté admission que côté échappement.

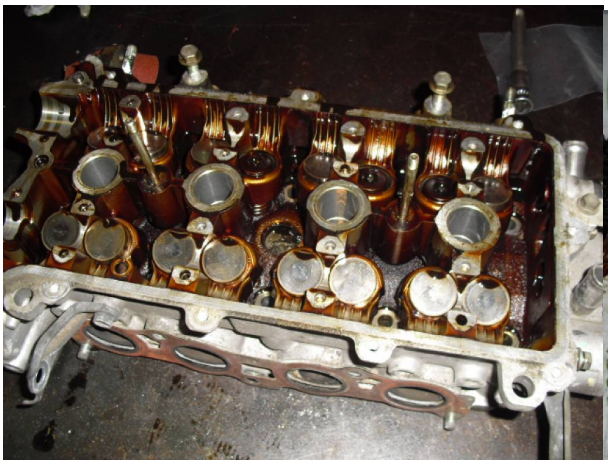

Ainsi que la rupture de toutes les têtes de soupapes d ‘échappement de façon identique dû probablement à une rupture par contact.

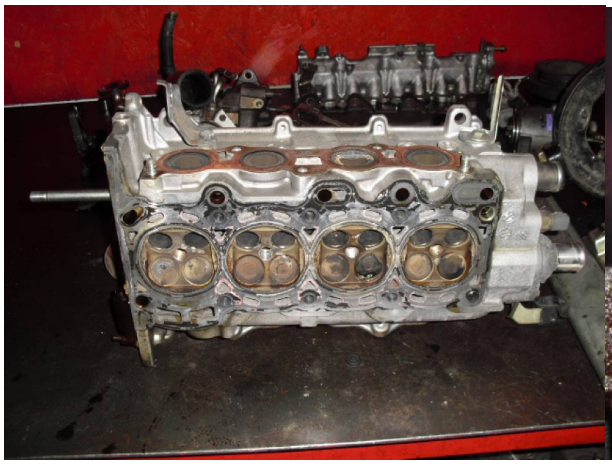
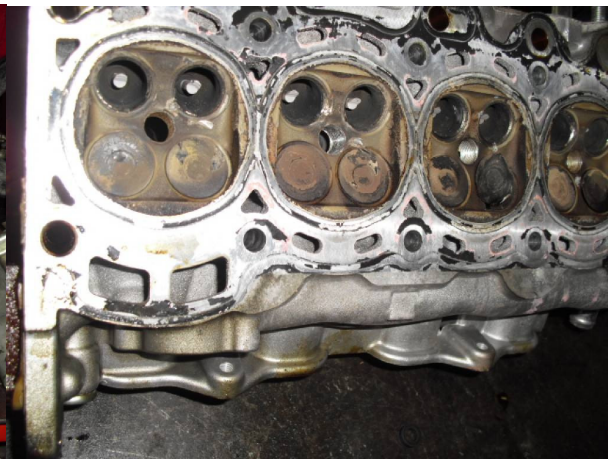

Au niveau du tendeur hydraulique de la chaîne de distribution, a été constaté une usure sur la surface cylindrique du plongeur dû en l’absence correct de lubrification.
En cela, il serait admissible de penser que la dite chaîne de distribution aurait sauté et ainsi créé un décalage de distribution entre les arbres à cames et le vilebrequin.
La présence d’un impact au niveau du capteur en bout de vilebrequin dont l’encoche correspond au maillon de chaîne confirme cette hypothèse.

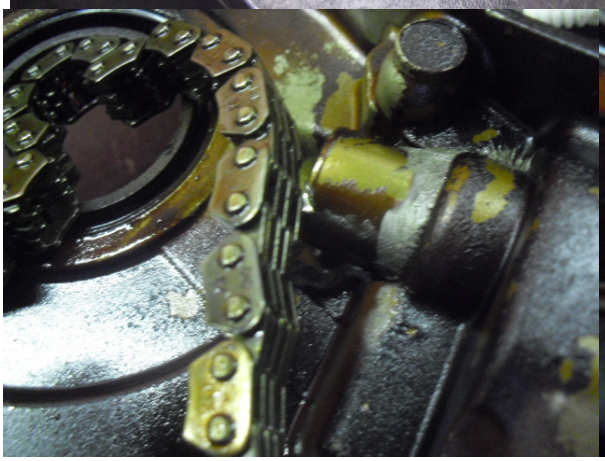

Au vu de tous les éléments en notre possession, il est admissible de penser que tous les dommages constaté proviennent d’une mauvaise lubrification dû à la présence d’une huile souillé de par son ancienneté ; confirmé par la présence de l’étiquette de vidange indiquant une date du 26/11/2005 et un kilométrage de 63291 kilomètres ; ainsi que la présence d’un filtre à huile portant aussi le logo « . . . . . ».

En cela, il serait admissible d'évoquer la présence de vices cachés origine de la destruction du moteur du dit véhicule.

CONCLUSIONS :

Au terme de la réunion, a été procédé à un accord entre les deux parties en cause validé par des écrits mentionnant la reprise du dit véhicule par le garage . . . .
En cela, Mr . . . . . s'engage a récupérer le dit véhicule auprès du garage . . . . . dans les quinze jours soit au maximum le 02 Décembre 2011 ; à cela,
Mr . . . . . informe l'ensemble de l'assemblée présente qu'après cette date sera facturé au garage . . . . . des frais de parking pour un montant de 12€TTC/jour.
Mr . . . . . rajoute que le garage . . . . . s'engage a faire parvenir un chèque par lettre en RAR du montant de la transaction, soit trois mille deux cent euros (3 200€), à Mlle . . . . . sous quatorze jours soit au plus tard le 01 décembre 2011.
Toutefois, Mlle . . . . . évoque la possibilité de passer sur place au garage . . . . . afin de remettre la carte grise du dit véhicule barrée et signée selon la loi en vigueur et ainsi récupérer son chèque en mains propre.

Au terme de nos opérations d'expertise et à ce stade de nos investigations, nous concluons en l'état sur ces dires.

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,
nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments distingués.

Fait à Paris, le 21/11/11

Joseph FATHI

Expert inscrit sur la liste Nationale sous le numéro 003767-VE
Expert inscrit sur la liste Européenne sous le numéro FR 1 03767 78
Membre de la Fédération Française des véhicules d'époque sous le numéro P.227
Membre de la Fédération Internationale des Experts en Automobile(FIEA)
Membre de l'Alliance Nationale des Experts Automobile (ANEA)
Membre de l'Institut de l'Expertise et de l'Expert (IEE)
Membre de la Société des Ingénieurs de l'Automobile (SIA)

PIECES JOINTES :

- Copie carte grise,
- Copie procès-verbal de contrôle technique émis par la . . . . . .portant le n° . . . . . datée du 20 avril 2011,
- Copie déclaration cession du dit véhicule datée du 11 mai 2011,
- Copie bon d'intervention émis par la société . . . . . datée du 30 août 2011,
- Copie devis de réparation émis par le garage . . . . . .portant le n° . . . . . datée du 30 août 2011,
- Copie email adressé par le garage . . . . . au . . . . . datée du 03 novembre 2011,
- Copie fiche données du dit véhicule,
- Copie lettre d'accord émise par le garage . . . . . datée du 17 novembre 2011,
- Copie procès-verbal de constatations du 17/11/2011.

Copie carte grise :

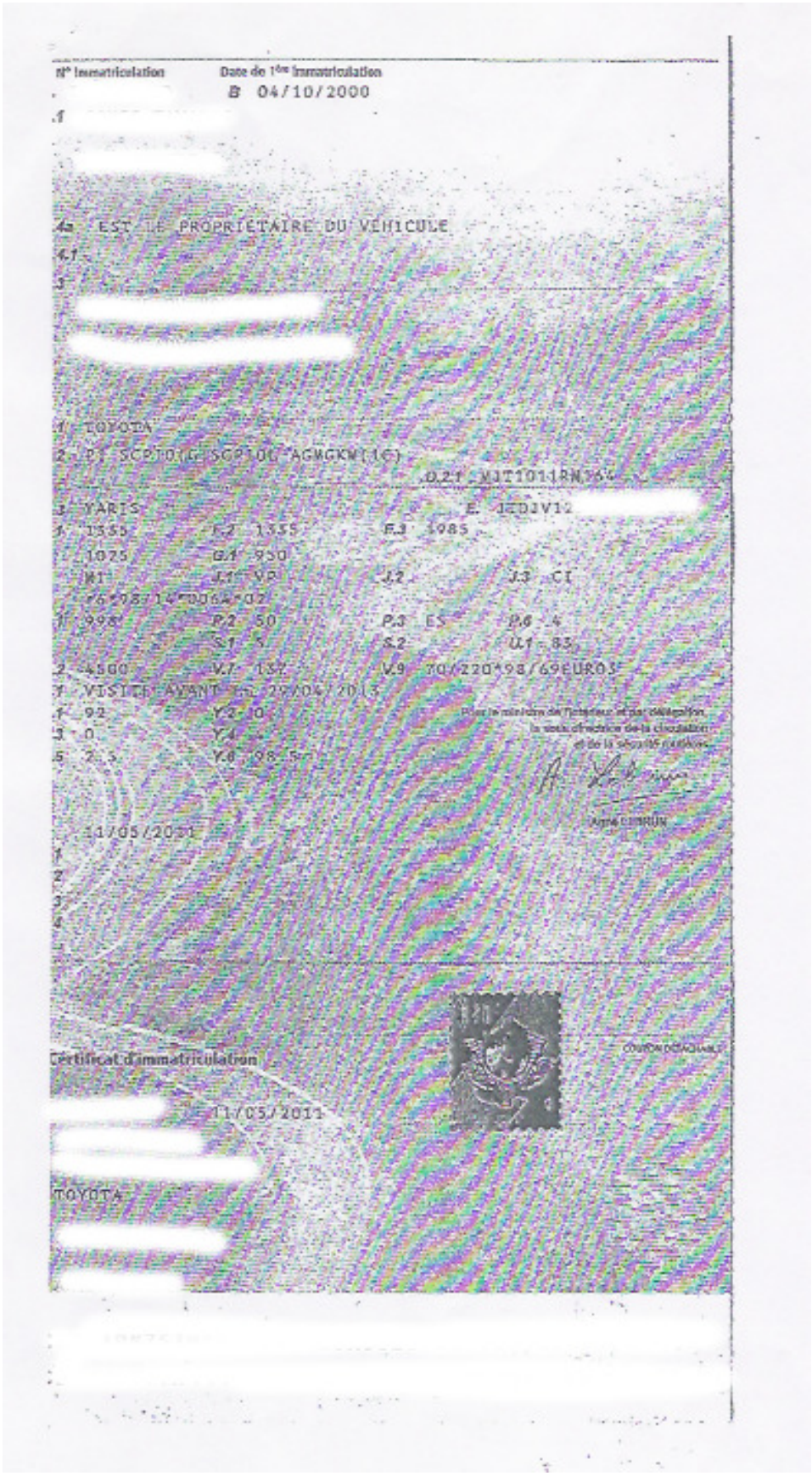

Copie procès-verbal de
contrôle technique émis par la . . . . . .
portant le n° . . . . . datée du 20 avril 2011 :

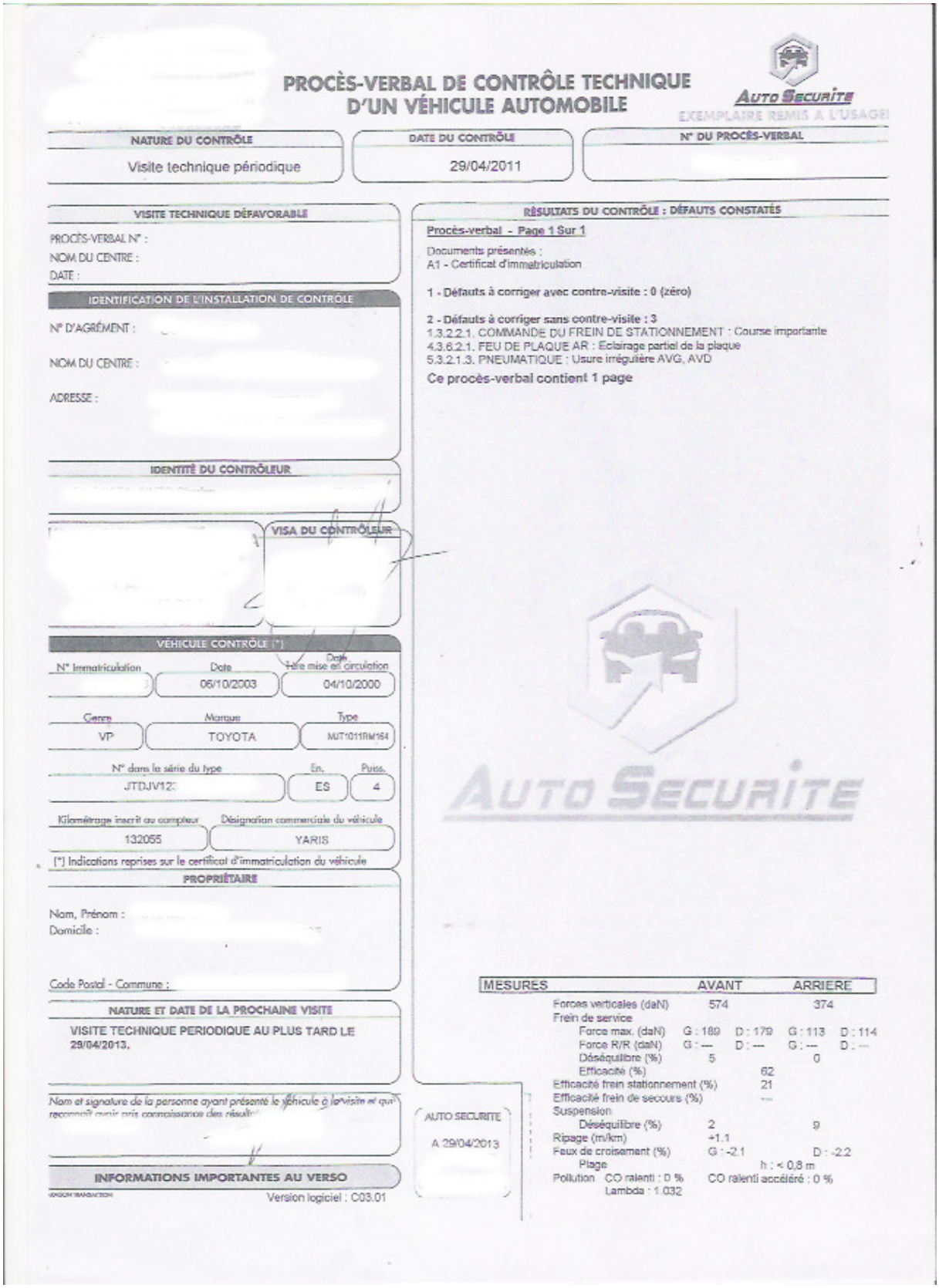

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE D'UN VÉHICULE AUTOMOBILE

AUTO SECURITE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Visite technique périodique	29/04/2011	

VISITE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :
NOM DU CENTRE :
DATE :

IDENTIFICATION DE L'INSTALLATION DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT :
NOM DU CENTRE :
ADRESSE :

IDENTITÉ DU CONTRÔLEUR

VISA DU CONTRÔLEUR

VÉHICULE CONTRÔLÉ (*)

N° Immatriculation	Date	Date 1ère mise en circulation
	06/10/2003	04/10/2000

Genre	Marque	Type
VP	TOYOTA	NUT1011RM164

N° dans la série du type	En.	Puiss.
JTDJV12	ES	4

Kilométrage inscrit au compteur	Désignation commerciale du véhicule
132055	YARIS

(*) Indications reprises sur le certificat d'immatriculation du véhicule

PROPRIÉTAIRE

Nom, Prénom :
Domicile :
Code Postal - Commune :

NATURE ET DATE DE LA PROCHAINE VISITE

VISITE TECHNIQUE PERIODIQUE AU PLUS TARD LE 29/04/2013.

Nom et signature de la personne ayant présenté le véhicule à la visite et qui reconnaît avoir pris connaissance des résultats

INFORMATIONS IMPORTANTES AU VERSO

Version logiciel : C03.01

RÉSULTATS DU CONTRÔLE : DÉFAUTS CONSTATÉS

Procès-verbal - Page 1 Sur 1

Documents présentés :
A1 - Certificat d'immatriculation

1 - Défauts à corriger avec contre-visite : 0 (zéro)

2 - Défauts à corriger sans contre-visite : 3
1.3.2.2.1. COMMANDE DU FREIN DE STATIONNEMENT : Course importante
4.3.6.2.1. FEU DE PLAQUE AR : Eclairage partiel de la plaque
5.3.2.1.3. PNEUMATIQUE : Usure irrégulière AVG, AVD

Ce procès-verbal contient 1 page

AUTO SECURITE
A 29/04/2013

MESURES	AVANT	ARRIERE
Forces verticales (daN)	574	374
Frein de service		
Force max. (daN)	G : 189 D : 179	G : 113 D : 114
Force R/R (daN)	G : --- D : ---	G : --- D : ---
Déséquilibre (%)	5	0
Efficacité (%)	62	
Efficacité frein stationnement (%)	21	
Efficacité frein de secours (%)	---	
Suspension		
Déséquilibre (%)	2	9
Ripage (m/km)	+1.1	
Feux de croisement (%)	G : -2.1	D : -2.2
Plage	h : < 0,8 m	
Pollution CO ralenti : 0 %	CO ralenti accéléré : 0 %	
Lambda : 1.032		

Copie déclaration cession du dit véhicule datée du 11 mai 2011 :

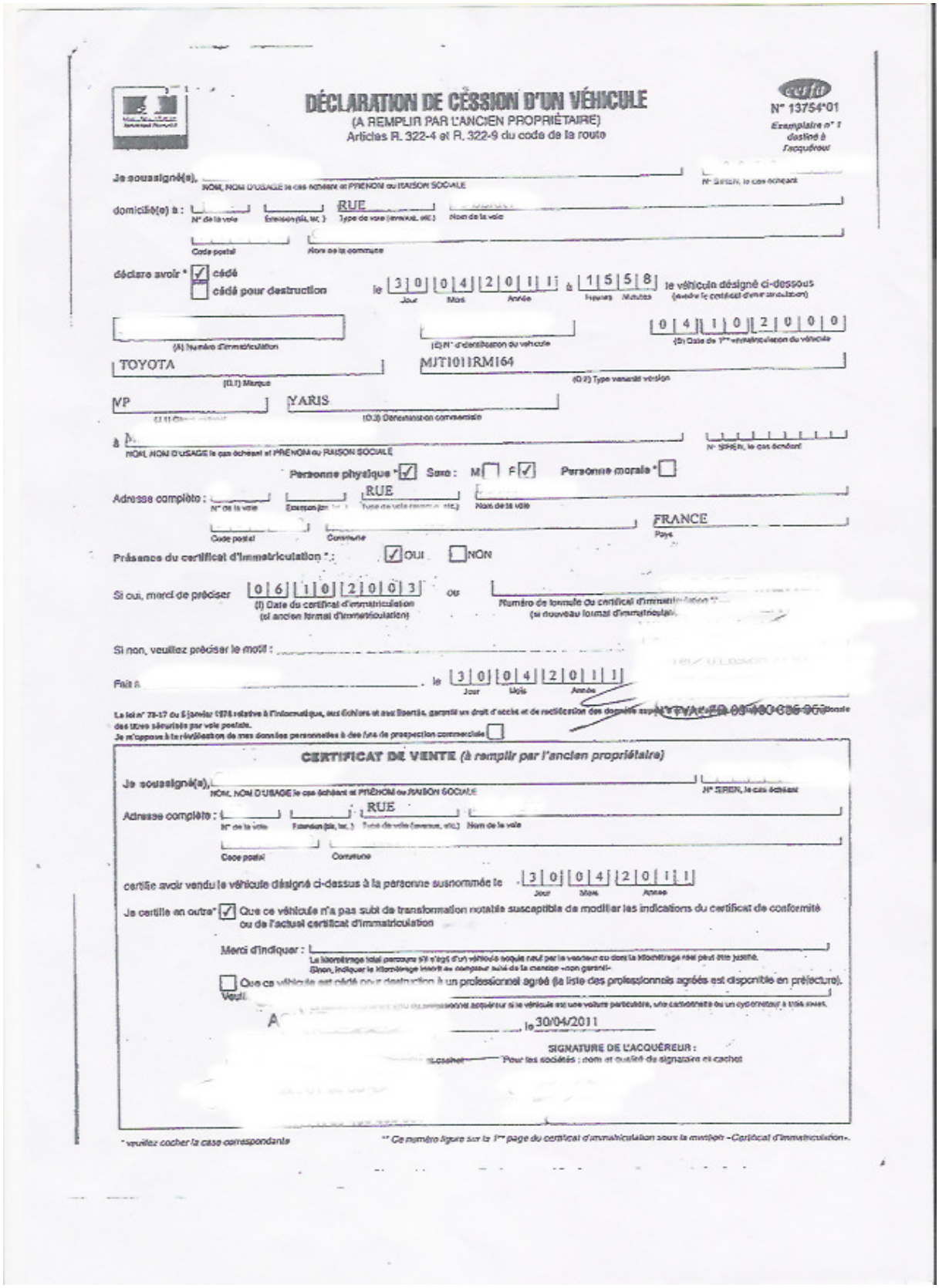

DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE

(A REMPLIR PAR L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE)
Articles R. 322-4 et R. 322-9 du code de la route

cerfa
N° 13754*01
Exemplaire n° 1 destiné à l'acquéreur

Je soussigné(e), _____ NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

domicilié(e) à : _____ N° de la voie — _____ Extension (bis, ter,) — RUE Type de voie (avenue, etc.) — _____ Nom de la voie

_____ Code postal — _____ Nom de la commune

déclare avoir * ☑ cédé
☐ cédé pour destruction

le 30 04 2011 (Jour, Mois, Année) à 15 58 (Heures, Minutes) le véhicule désigné ci-dessous (avoir le certificat d'immatriculation)

_____ (A) Numéro d'immatriculation — _____ (E) N° d'identification du véhicule — 04 10 2000 (B) Date de 1ère immatriculation du véhicule

TOYOTA (D.1) Marque — MJT1011RM164 (D.2) Type variante version

VP (J.1) Genre national — YARIS (D.3) Dénomination commerciale

à _____ NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

Personne physique * ☑ Sexe : M ☐ F ☑ Personne morale * ☐

Adresse complète : _____ N° de la voie — _____ Extension (bis, ter,) — RUE Type de voie (avenue, etc.) — _____ Nom de la voie

_____ Code postal — _____ Commune — FRANCE Pays

Présence du certificat d'immatriculation * : ☑ OUI ☐ NON

Si oui, merci de préciser 06 10 2003 (I) Date du certificat d'immatriculation (si ancien format d'immatriculation) ou _____ Numéro de formule du certificat d'immatriculation ** (si nouveau format d'immatriculation)

Si non, veuillez préciser le motif : _____

Fait à _____ le 30 04 2011 (Jour, Mois, Année)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données [illegible] des titres sécurisés par voie postale.
Je m'oppose à la rectification de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale ☐

CERTIFICAT DE VENTE *(à remplir par l'ancien propriétaire)*

Je soussigné(e), _____ NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

Adresse complète : _____ N° de la voie — _____ Extension (bis, ter,) — RUE Type de voie (avenue, etc.) — _____ Nom de la voie

_____ Code postal — _____ Commune

certifie avoir vendu le véhicule désigné ci-dessus à la personne susnommée le 30 04 2011 (Jour, Mois, Année)

Je certifie en outre* ☑ Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation

Merci d'indiquer : _____
Le kilométrage total parcouru s'il s'agit d'un véhicule acquis neuf par le vendeur ou dont le kilométrage réel peut être justifié.
Sinon, indiquer le kilométrage inscrit au compteur suivi de la mention «non garanti».

☐ Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel agréé (la liste des professionnels agréés est disponible en préfecture).
Veuillez [illegible] du professionnel acquéreur si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues.

A _____ le 30/04/2011

SIGNATURE DE L'ACQUÉREUR :
Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet

* veuillez cocher la case correspondante

** Ce numéro figure sur la 1ère page du certificat d'immatriculation sous la mention «Certificat d'immatriculation».

Copie bon d'intervention émis par la société . . . . . datée du 30 août 2011 :

Ministère de l'Intérieur

Numéro d'ordre du certificat

Certificat Provisoire d'Immatriculation

Autorise, pendant sa période de validité, la circulation du véhicule sur le territoire national dans l'attente, le cas échéant, du certificat d'immatriculation (Article R.322-3 du code de la route).

(A) Numéro d'immatriculation	(I) Date du CPI	(B) Date de 1ère immatriculation
	11/05/2011	04/10/2000

(H) PERIODE DE VALIDITE : du 11/05/2011 au 10/06/2011 INCLUS

attribué à : (C.1)

(D.1) Marque	(D.2) Type variante version	(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)	(D.3) Dénomination commerciale
TOYOTA	P1-5CP10(G)5CP10L-AGMGKW(1C)	MJT1011RM164	YARIS
(E) Numéro d'identification du véhicule	**(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (en kg)**	**(F.2)) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)**	**(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'état membre d'immatriculation (en kg)**
JTDJV123X	1335	1335	1985
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage (en kg)	**(G.1) Poids à vide national**	**(J) Catégorie du véhicule CE**	**(J.1) Genre national**
1025	950	M1	VP
(J.2) Carrosserie CE	**(J.3) Carrosserie (désignation nationale)**	**(K) Numéro de réception par type (si disponible)**	
	CI	e6*98/14*0064*02	
(P.1) Cylindrée (en cm3)	**(P.2) Puissance nette maximale (en kW)**	**(P.3) Type de carburant**	**(P.6) Puissance administrative nationale**
998	50	ES	4
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)	**(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur**	**(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)**	**(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en db (A))**
	5		83
(U.2) Vitesse moteur (en mn-1)	**(V.7) CO2 (en g/km)**	**(V.9) Classe environnementale**	**(X.1) Date de visite technique**
4500	137	70/220*98/69EURO3	29/04/2013

(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

Pour le ministre de l'intérieur et par délégation,
La sous directrice de la circulation et de la sécurité routières

A. Lebrun

Anne Lebrun

(Y1) à (Y6) Taxes

(Y1)	92 €	(Y2)	0 €
(Y3)	0 €	(Y4)	4 €
(Y5)	2.5 €	(Y6)	98.5 €

Le CPI ne permet pas la réimmatriculation du véhicule en France ou à l'étranger
The PRC does not allow re-registration of the vehicle in France or abroad

Copie devis de réparation émis par le garage . . . . . portant le n° . . . . datée du 30 août 2011 :

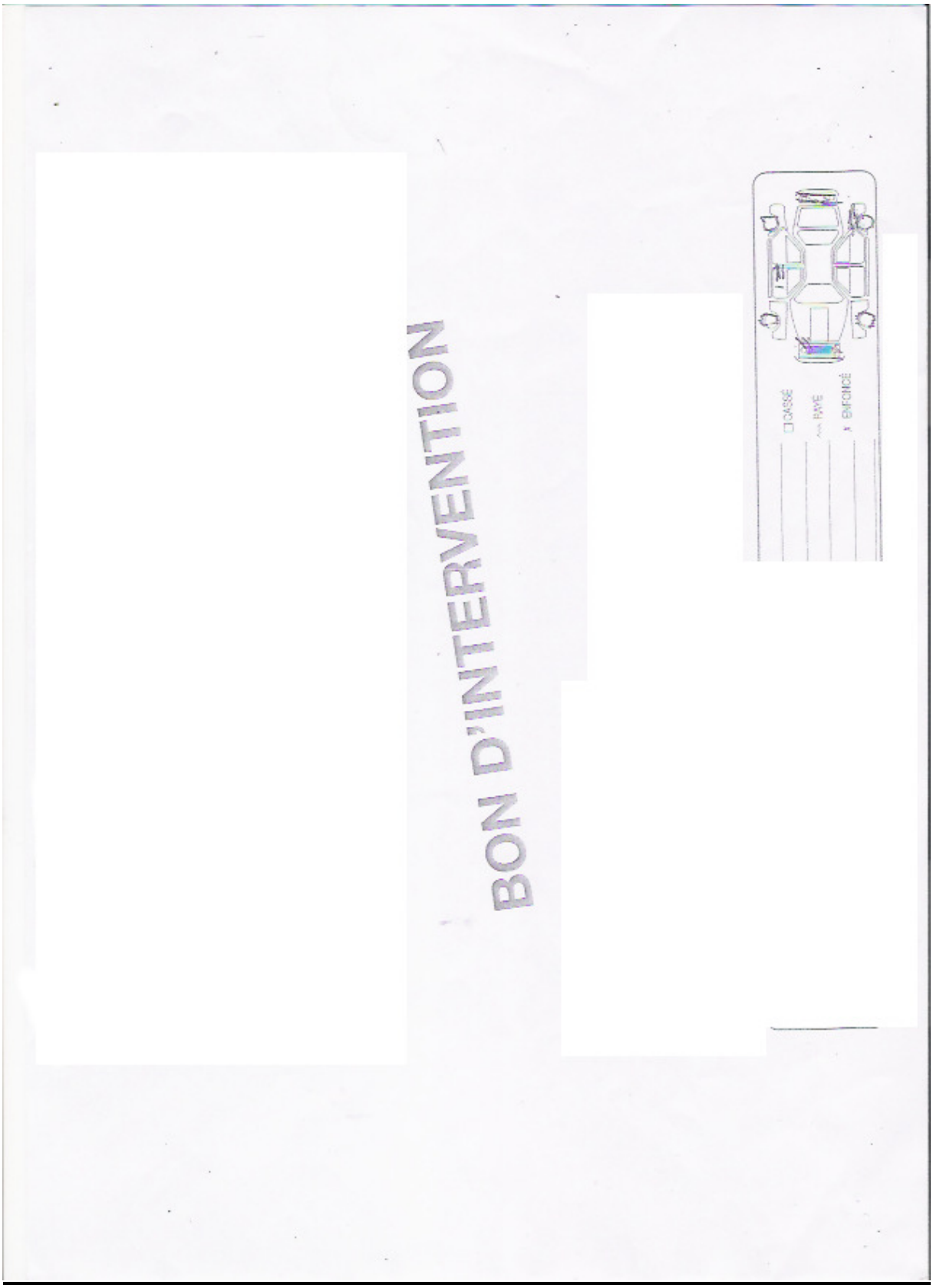

Copie email adressé par le garage . . . . . au . . . . . datée du 03 novembre 2011 :

TOYOTA

ORIGINAL Devis client

En date du : 06/09/2011
Pour l'echeance au : **06/09/2011**
Mode reglement prevu :Comptant
ESP-CHQ-CB
Votre Conseiller Service :

N° COMPTE
Document

TVA Intra :

N° FOLIO	N° OR	Date	KMS	TYPE	IMMAT	DATE MEC	N° SERIE	MARQUE / MODELE
1/1	3004721	30/08/11	10				.....	TOYOTA Yaris

REFERENCE	TEMPS OU QUANTITE	DESIGNATION	C T	PRIX UNITAIRE H.T.		PRIX UNITAIRE NET H.T.	MONTANT H.T.	TVA
		30/08/2011 VEHICULE ARRIVE SUR DEPANNEUSE 0626331608						
MO99M1	12,00	REMPLACER MOTEUR		60,00			720,00	02
1900023091	1,00	MOTEUR ASSEMBLE		5 064,21			5 064,21	02
9091901176	4,00	BOUGIE D'ALLUMAGE		4,90			19,60	02
90915YZZJ1	1,00	FILTRE A HUILE		9,98			9,98	02
0888080720FR	3,50	VRAC 5W30 HUILE		13,50			47,25	02
0888980002	7,50	LIQU. REFR. 5L PAE.6		6,12			45,90	02
0888581003	3,50	HUILE 75W90		11,38			39,83	02
9091602566	1,00	COURROIE TRAPEZOIDALE		32,50			32,50	02
		** SAUF MENTION SPECIFIQUE TOUTES NOS PIECES SONT D'ORIGINE TOYOTA **						
		FACTURATION APPLIQUEE AU TEMPS BAREME CONSTRUCTEUR, SAUF DIAGNOSTIC ET RECHERCHE DE PANNE						

Code Taxe	Taux T.V.A.	Montant H. T.V.A.	Montant T.V.A.	TOTAL A PAYER	
00	0,00%			Total Pieces :	5 259,27
	0,00%			Total M.O :	720,00
02	19,60%	5 979,27	1 171,94		
	0,00%				
	0,00%			Total HT :	5 979,27
	0,00%			TVA :	1 171,94
				Montant TTC :	7 151,21 E

Copie fiche données du dit véhicule :

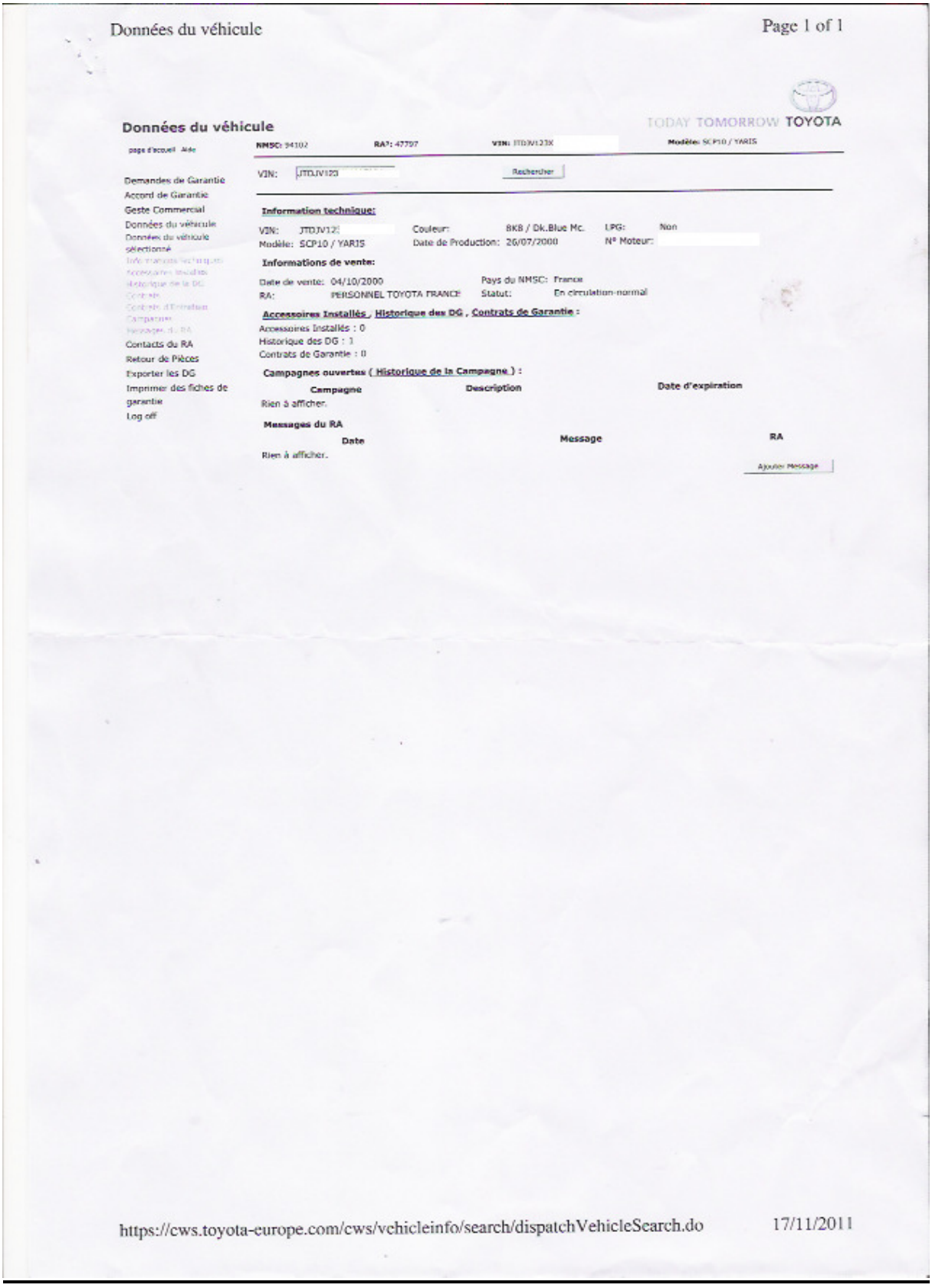

TODAY TOMORROW TOYOTA

Données du véhicule

page d'accueil Aide

Demandes de Garantie
Accord de Garantie
Geste Commercial
Données du véhicule
Données du véhicule sélectionné
Informations Techniques
Accessoires Installés
Historique de la DG
Contrats
Contrats d'Extension
Campagnes
Messages du RA
Contacts du RA
Retour de Pièces
Exporter les DG
Imprimer des fiches de garantie
Log off

NMSC: 94102 RA?: 47797 VIN: JTDJV123X Modèle: SCP10 / YARIS

VIN: JTDJV123 Rechercher

Information technique:

VIN: JTDJV12 Couleur: 8K8 / Dk.Blue Mc. LPG: Non
Modèle: SCP10 / YARIS Date de Production: 26/07/2000 N° Moteur:

Informations de vente:

Date de vente: 04/10/2000 Pays du NMSC: France
RA: PERSONNEL TOYOTA FRANCE Statut: En circulation-normal

Accessoires Installés , Historique des DG , Contrats de Garantie :

Accessoires Installés : 0
Historique des DG : 1
Contrats de Garantie : 0

Campagnes ouvertes (Historique de la Campagne) :

Campagne	Description	Date d'expiration

Rien à afficher.

Messages du RA

Date	Message	RA

Rien à afficher.

Ajouter Message

Copie lettre d'accord émise par le garage . . . . . .
datée du 17 novembre 2011 :

De :
À :

Cc :
Envoyé : jeudi 3 novembre 2011 19:12
Objet : Dossier Toyota yaris immatriculée - Expert : Monsieur Joseph FATHI

Monsieur,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique et votre courrier recommandé pour votre invitation à une expertise le 17/11/2011, veuillez trouver ci-joint les éléments de réponse à votre dossier :

1/ Le véhicule est arrivé par dépanneur, , le jeudi 25/08/2011 à 16h30.
La cliente nous a indiqué par téléphone les symptômes suivants :
« Après avoir stationné la voiture pendant environ 1h30, plus possible de démarrer. Test de démarrage en poussant et tirant mais pas de résultat »
Nous ne pouvions pas regarder le véhicule avant lundi.
2/ Lorsque nous avons voulu diagnostiquer la panne, nous nous sommes rendu compte que la voiture ne démarrait effectivement pas. Le mécanicien a considéré que l'anti-démarrage était bloqué. Notre ordinateur de diagnostique multimarque étant défectueux, nous n'avons pas pu l'utiliser. Le diagnostique n'a pu avoir lieu
Nous avons donc conseillé à la cliente de déposer le véhicule chez Toyota, lors de notre appel le lundi 29/08/2011.
3/ La cliente a missionné pour rapatrier son véhicule. Le dépanneur est venu le cherche le lendemain, le 30/08/2011.

Nous avons donc simplement servi de lieu de parking pour le véhicule du client. Aucune intervention ou diagnostique n'a pu être effectué. Nous n'avons donc pas facturé de prestation à la cliente.

Vous comprendrez donc, au vu de ces éléments, que je ne me déplacerais pas à votre réunion.
Je reste cependant disponible pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

04/11/2011

Copie lettre de confirmation émise par le garage . . . . . :

17-11-11 12:00 Pg: 1

Le 17 Novembre 2011

Nous soussignons [redacted] nous engageons par la présente à rembourser [redacted] la somme de trois mille deux cent euros (3200,00 €) avant le 01er décembre 2011 -

Nous avons bien pris connaissance du fait que ledit véhicule était à retirer au plus tard le 02 décembre 2011 au [redacted]

<u>Copie procès-verbal de constatations du 17/11/2011 :</u>

Observation : ce document n'a pour but que d'établir contradictoirement les constatations & observations des experts présents pour donner aux assureurs intéressés les éléments objectifs nécessaires à la gestion du sinistre. Il ne peut être considéré par aucune des parties intéressées comme prise de position par les compagnies sur la garantie stipulée dans les contrats d'assurance ou comme une acceptation des responsabilités éventuelles. Il n'implique donc pas la prise en charge par tel ou tel des assureurs concernés des indemnités qui lui sont réclamées.

Propriétaire | Tiers | Tiers

Personnes présentes :

Noms	Qualité	Partie représentée		Emargement
Joseph FATHI	EXPERT	Compagnie :	N° contrat ou sin. :	
		Compagnie :	N° contrat ou sin. :	
		Compagnie :	N° contrat ou sin. :	
		Compagnie :	N° contrat ou sin. :	
		Compagnie :	N° contrat ou sin. :	

Parties absentes

Identification du véhicule :

Marque: TOYOTA
Modèle: YARIS
N° d'immatriculation : BN 753 HD
Genre: VP
Type mine : RST 1011 A3 164
Carrosserie: CI
N° de série : JTD5V
Energie: ES
Date 1ère mise en circ. : 04/10/2000
Puissance: 4
Kilométrage compteur : 145 267 kms
Couleur: bleue
Usure des pneus : AVG : 70 % - AVD : 70 % - ARG : 50 % - ARD : 50 %

Organe défectueux
Désignation : néant
Marque :
Type :
N° de série :
Date fabrication :

Historique :

Dates	Kilométrages	Événements
04/10/00		1re mise en circulation (selon date carte grise)
28/04/11	132055	Intervention auto contrôle [redacted]
30/04/11	?	Déclaration cession du véhicule du [redacted]
11/05/11	—	Certificat provisoire d'immatriculation
30/08/11	145367	Intervention [redacted]
30/08/11		Devis réparation émis par le [redacted]
03/11/11		Mail du [redacted] information date réunion
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		
/ /		

Constatations :conditions particulières d'expertise :

Estimations des dommages :

1. Remise en état du véhicule :

Fournitures	Montants € HT
Main d'œuvre : heures X € =	
Condition de règlement : TOTAL H.T.V.A.	
TOTAL T.T.C.	

2. Dommages annexes :

Accord des parties :